

L'oppression dans les relations entre les professionnels entendants et les sourds de culture

Harlan Lane

Volume 6, Number 1, Spring 1993

La surdité

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301195ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301195ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lane, H. (1993). L'oppression dans les relations entre les professionnels entendants et les sourds de culture. *Nouvelles pratiques sociales*, 6(1), 41–56.
<https://doi.org/10.7202/301195ar>

Article abstract

Des similitudes frappantes entre les traits de caractère attribués aux Africains par les colonisateurs européens et ceux qui sont attribués aux sourds par les experts entendants amènent à formuler l'hypothèse que cette description de la « psychologie des sourds » reflète non pas tant les caractéristiques des sourds que les convictions intéressées des spécialistes entendants qui la produisent. L'« audisme » désigne la façon qu'ont les entendants de décrire la communauté sourde et d'exercer leur autorité sur elle. Les effets débilissants des pratiques oppressives de l'institution audiste sont exposés et une esquisse de redistribution du pouvoir est présentée.

❖ L'oppression dans les relations entre les professionnels entendants et les sourds de culture¹

Harlan LANE
Northeastern University

Des similitudes frappantes entre les traits de caractère attribués aux Africains par les colonisateurs européens et ceux qui sont attribués aux sourds par les experts entendants amènent à formuler l'hypothèse que cette description de la « psychologie des sourds » reflète non pas tant les caractéristiques des sourds que les convictions intéressées des spécialistes entendants qui la produisent. L'« audisme » désigne la façon qu'ont les entendants de décrire la communauté sourde et d'exercer leur autorité sur elle. Les effets débilissants des pratiques oppressives de l'institution audiste sont exposés et une esquisse de redistribution du pouvoir est présentée.

1. Cet article se fonde sur le livre récemment publié par l'auteur, *The Mask of Benevolence : Disabling the Deaf Community* (LANE, 1992b). Le lecteur pourra y trouver un traitement plus poussé des questions abordées dans ces pages et des références complètes. L'article a été traduit de l'anglais au français par Jacqueline Henry.

LA COLONISATION DES COMMUNAUTÉS AFRICAINES ET SOURDES

Le colonialisme est en quelque sorte l'étalon par rapport auquel on peut mesurer d'autres formes d'oppression culturelle, car il implique l'assujettissement physique d'un peuple privé de pouvoir, l'imposition d'une langue et de mœurs étrangères, et la réglementation de l'éducation en fonction des visées de l'opresseur. Ces dernières années, à l'occasion de diverses lectures concernant l'Afrique, j'ai dressé une liste des termes, péjoratifs ou appréciatifs, qui décrivaient les Africains selon les Européens qui les gouvernaient avant leur accession à l'indépendance. J'ai gardé les vocables originaux, éliminant ceux qui font double emploi, et je les ai classés en quatre groupes, pour des raisons de commodité.

TABLEAU 1
**Quelques traits caractéristiques attribués aux Africains
dans les écrits colonialistes**

Plan social	Plan cognitif	Plan comportemental	Plan émotionnel
Barbares	Apprennent vite	Alcooliques	Émotifs
Cachottiers	Dépourvus d'imagination	Appliqués	Excitables
Cannibales	Frivoles	Comportement animal	Fatalistes
Cruels	Ignorants	Demeurés	Fiers
Découragés	Imprévoyants	Frêles	Insouciantes
Dépendants	Inintelligents	Immatures	Instables
Dépravés	Intelligents	Impulsifs	Joyeux
Grégaires	Irrationnels	Mal nourris	Serviles
Grossiers	Mentalement paresseux	Mesurés	Sans honte
Insolents	Rusés	Orgiaques	Vengeurs
Perfides	Sans activité	Paresseux	Violents
Sanguinaires	Sans arts	Passifs	Volages
Sans conscience	Soupçonneux	Sales	—
Soumis	Superficiels	Timides	—

Dans son ensemble, c'est une liste très déplaisante. Elle reflète le besoin désespéré des Européens d'imposer leur volonté aux Africains et de justifier cette entreprise au nom de la civilisation d'un peuple non civilisé. Mais si j'ai

trouvé ces termes fort inquiétants, c'est aussi pour une autre raison : c'est qu'ils me rappelaient trop ce que des experts entendants ont si souvent dit des sourds. Confrontés aux langues, cultures et histoires uniques des communautés sourdes, les professionnels entendants ne voient bien souvent que des oreilles bouchées et la nécessité absolue de faire appel à leurs services. Dans une revue américaine de psychiatrie datant de 1985, j'ai lu : « Une surdité profonde, survenant avant l'acquisition du langage verbal est, sur le plan social et psychique, catastrophique » (Harry et Diez, 1985). Etant donné qu'aujourd'hui, presque tous les enfants sourds le sont devenus avant d'avoir pu apprendre la langue orale et que la majorité d'entre eux sont des sourds dits « profonds », cela signifierait que la plupart des enfants sourds sont des « catastrophes psychiques ». Une personnalité réputée en matière de surdité écrit d'ailleurs, dans une revue de psychiatrie américaine :

La suspicion, une symptomatologie paranoïaque, l'impulsivité et l'agressivité seraient typiques des adultes sourds [...]. Des comptes rendus plus récents tendent à confirmer ces jugements (Chess et Fernandez, 1980 : 655).

Et voici la vision des sourds qu'a publiée un autre expert :

Les sourds sont plus impulsifs et plus agressifs que les entendants, leurs compétences langagières sont déficientes et leur développement intellectuel retardé [...] (Lebuffe et Lebuffe, 1979 :301).

De même, un résumé d'une recherche sur la « psychologie des sourds » qui est fréquemment citée aux États-Unis parle de « rigidité, [d'] immaturité émotionnelle et [d'] inadaptation sociale » (Levine, 1981).

J'ai décidé de dresser une liste des traits caractéristiques des sourds d'après les spécialistes entendants qui s'occupent d'eux et qui consignent ces descriptions dans leurs revues professionnelles et leurs livres. Pour cela, j'ai commencé par examiner les principaux comptes rendus de ces textes, puis je suis passé aux études citées - qui se trouvent le plus souvent dans des revues de psychologie, de psychiatrie ou de science de l'éducation. Chacune de ces études en citait d'autres et pour finir, j'ai passé en revue quelque 350 articles et livres, pour la plupart publiés dans les années 70 et 80, qui traitaient des caractères des enfants et adultes sourds tels qu'ils ressortaient de tests psychologiques². Chaque fois que j'ai rencontré une caractéristique des sourds d'après les experts, qu'elle ait été positive ou non, je l'ai notée. J'ai ensuite éliminé les termes synonymes et réparti le reste en quatre groupes classés par ordre alphabétique. Cette liste apparaît dans le tableau 2. Tout comme celle des traits attribués aux Africains par les colonisateurs, elle est inquiétante, et

2. Je n'y ai pas inclus les études expérimentales sur le langage et la cognition, qui ne visent généralement pas à attribuer des traits de personnalité.

d'autant plus que ces descriptions proviennent d'études publiées dans des revues professionnelles, études qui se veulent scientifiquement impartiales.

TABLEAU 2
**Quelques traits caractéristiques attribués aux Sourds
dans les écrits professionnels de la surdité**

Plan social	Plan cognitif	Plan comportemental	Plan émotionnel
Asociaux	Concrets	Agressifs	Capricieux
Crédules	Dépourvus de langage	Androgynes	Dépressifs
Dépendants	Égocentriques	Consciencieux	Émotionnellement immatures
Dépendants de l'admiration	Extériorisant l'échec	Manquant d'intérêts	Émotionnellement perturbés
Désobéissants	Faible raisonnement	Manque d'initiative	Explosifs
Esprit de clan	Faibles capacités langagières	Développement moteur lent	Facilement frustrés
Esprit de compétition	Idées confuses	Hédonistes	Insensibles
Faiblement conscients	Ignorants	Impulsifs	Irritables
Immatures	Incapables sur le plan mécanique	Méfiant	Manque d'anxiété
Influençables	Incertains	Pas traînant	Manque d'empathie
Irresponsables	Inintelligents	Personnalités peu développées	Maussades
Isolés	Intériorisant l'échec	Possessifs	Névrosés
Non socialisés	Naïfs	Puérils	Paranoïaques
Peu développés moralement	Pas d'introspection	Rigides	Passionnés
Rigides	Pensée conceptuelle réduite	Soupçonneux	Réactions psychotiques
Soumis	Peu conscients d'eux-mêmes	Têtus	Sérieux
Timides	Peu perspicaces	Rusés	

Bon nombre des traits de caractère attribués aux sourds par les institutions qui les prennent en charge sont le reflet de leur lutte pour imposer leur volonté aux enfants ou adultes sourds. Leurs membres affirment : « Les sourds

ont une faible conscience sociale », pour dire : « Je voudrais bien que mes élèves ou clients sourds fassent la même chose que les entendants dans cette situation ». Ils affirment : « Les sourds sont isolés », pour dire : « Ils sont incapables de me comprendre ou de comprendre d'autres entendants et ils ne peuvent communiquer avec nous ». Ou encore : « Ces enfants sourds sont désobéissants, immatures et impulsifs », pour dire : « Je voudrais bien qu'ils fassent ce que je leur dis ; il est déjà bien assez dur de leur apprendre quoi que ce soit sans qu'ils désobéissent ».

Bien souvent, la liste des traits attribués aux sourds est incohérente : ils sont à la fois « agressifs » et « soumis ». De même, ils sont naïfs et rusés, froids et passionnés, explosifs et timides, têtus et soumis, soupçonneux et confiants. En revanche, cette liste est cohérente à un égard, essentiel : elle est totalement négative. Presque toutes les caractéristiques indiquées, même par couples de contraires, sont négatives. Africains et sourds semblent donc avoir un autre point commun : ils sont incompetents sur le plan social, cognitif, comportemental et émotionnel. Les incohérences relevées et l'aspect négatif des traits de caractères attribués nous amènent à penser que nous devons avoir affaire, dans les deux cas - c'est-à-dire la « psychologie des indigènes » et la « psychologie des sourds » - non à des descriptions objectives, mais à des stéréotypes. Il se peut que ces caractérisations n'apportent pas grand-chose au sujet des Africains ou des sourds, mais soient très révélatrices en ce qui concerne les autorités coloniales ou les institutions pour sourds et les contextes sociaux dans lesquels elles ont agi.

En effet, les propriétés universelles des relations d'oppression entre « bienfaiteurs » et « bénéficiaires » apparaissent dans les stéréotypes que les autorités coloniales et les institutions pour sourds se créent pour rationaliser et justifier leur situation. Prenez quelques adjectifs présents à la fois dans le tableau 1 et dans le tableau 2, autrement dit, des caractéristiques attribuées tant aux Africains qu'aux sourds. La caractérisation des membres de ces deux communautés comme immatures, timides, soumis et inintelligents laisse penser que leurs bienfaiteurs tiennent à justifier leur rôle. Si les Africains (ou les sourds) étaient vus comme mûrs, sûrs d'eux-mêmes, insoumis et intelligents, leurs bienfaiteurs apparaîtraient sous un éclairage différent.

Il ressort aussi de ces descriptions que les oppresseurs trouvent leurs charges bien lourdes, puisque leurs sujets sont agressifs, perfides, désobéissants, impulsifs et soupçonneux. La cause en est peut-être que les objectifs des bienfaiteurs diffèrent de ceux des bénéficiaires. Ainsi, un porte-parole de l'administration coloniale française en Afrique du Nord affirmait que

[...] la francisation de l'Algérie [...] correspond aux besoins véritables des populations, sinon toujours sur le plan sentimental, mais certainement sur le plan de leurs aspirations au mieux-être dans une société moderne où leur place est en préparation (Thebault, 1959).

De même, les bienfaiteurs entendants anglophones veulent que les élèves sourds signent dans l'ordre des mots anglais ; en 1987, 85 élèves de l'école des sourds du Tennessee furent temporairement exclus pour s'être opposés à cette décision (McCracken, 1987). Si les bienfaiteurs trouvent leurs bénéficiaires difficiles, ce n'est pas seulement parce que les deux parties ont des objectifs différents, mais aussi parce que les premiers ne connaissent pas la langue, la culture et les valeurs des seconds – ils ne disposent que de stéréotypes partiels qui les fourvoient.

L'AUDISME ET LA MAINMISE SUR LES SOURDS

Il est pratique de pouvoir désigner l'entreprise professionnelle oppressive, principalement menée par des entendants, qui prétend servir les sourds ; j'emprunterai donc un terme de Tom Humphries, éducateur et auteur sourd américain, et je parlerai d'« audisme » (Humphries, 1977). L'audisme est le système institutionnel chargé de s'occuper des sourds, c'est-à-dire de s'en occuper en émettant des affirmations à leur sujet, en autorisant des jugements sur eux, en les décrivant, en enseignant sur leur cas, en dictant où ils vont à l'école et, parfois, où ils habitent. Bref, l'audisme est le moyen que se sont donnés les entendants pour dominer, restructurer et commander la communauté sourde. Il inclut des professionnels comme les administrateurs d'écoles de sourds, les responsables de programmes de formation destinés aux adultes sourds, des conseillers et rééducateurs spéciaux pour les sourds, des enseignants pour les enfants et adultes sourds, et certains interprètes, audiologistes, orthophonistes, ORL, psychologues, psychiatres, bibliothécaires, chercheurs, travailleurs sociaux et audio-prothésistes.

Le récit audiste de ce qu'est être sourd, présenté dans la littérature sur la « psychologie des sourds » et dans d'autres fictions des entendants, est la version acceptable. Celui des sourds, moins souvent couché sur papier, ne l'est pas. Il peut être publié, mais sa dénégation du récit des entendants reste sans effet. Les observations du critique littéraire Edward Said au sujet de l'anthropologie s'appliquent avec autant de vigueur à la famille de disciplines qui constituent l'audisme. La vision des indigènes n'est pas seulement un fait ethnographique, écrit-il,

[...] c'est une opposition soutenue, continue, à la discipline et à la praxis de l'anthropologie même (qui représente un pouvoir « extérieur »), vue non en tant que corpus textuel, mais en tant, bien souvent, qu'agent direct d'une domination politique (Said, 1989).

Pour leur part, des représentants des sourds des États-Unis et d'autres pays ont résisté au modèle alinguistique et aculturel qui est proposé de leur culture

minoritaire et aux méthodes des non-sourds qui ont produit ce modèle pour étudier les sourds. En effet, il ne s'agit pas seulement des divagations ignorantes d'un ensemble de personnes entendants dangereusement puissantes, mais du fondement intellectuel de l'intervention entendant à travers une isolation éducative imposée, l'institutionnalisation, la chirurgie de l'oreille et toutes les formes que prend l'autorité audiste.

Dresser le portrait d'un groupe, c'est s'engager dans une activité politique. Si les indigènes sont des enfants, ils ont besoin d'être guidés par les Européens. Si leurs actes sont immoraux et païens, ils ont besoin des missionnaires ; s'ils ne sont pas civilisés, seule l'intervention européenne peut les faire accéder au statut d'hommes et de femmes civilisés. Pareillement, en devenant les objets techniques de l'évaluation psychométrique, les enfants et adultes sourds rendent possible l'existence de l'institution audiste et semblent légitimer sa mainmise sur eux. La façon dont les audistes caractérisent les sourds est étroitement liée au déroulement de l'éducation et de la formation des sourds ainsi qu'à celui du programme de pose d'implants cochléaires aux enfants sourds. En décrivant les sourds comme isolés sur le plan social, faibles sur le plan intellectuel, impulsifs sur le plan comportemental et immatures sur le plan émotionnel, on rend apparemment nécessaires la psychologie et l'orientation scolaires, l'éducation spécialisée et la rééducation ; et l'échec de l'éducation des sourds attire encore plus vers une intervention médicale désespérée et mal justifiée. Pour qu'il y ait un traitement et une institution appliquant ce traitement, il faut qu'il y ait un « syndrome » à traiter.

Les aspects politiques et économiques de l'oppression audiste sont masqués par le langage audiste : il ou elle fait partie des professions de service et est là pour répondre aux « besoins spéciaux » des sourds. Le bien précieux que ces services fournissent est le soin, et même s'il est rémunéré et intéressé, voire préjudiciable, nous ne pouvons évacuer totalement sa connotation affective, qui rappelle l'affection qui nous a été apportée en premier lieu par nos parents et tous ceux que nous aimons. L'amour n'étant pas une affaire de politique, le soin et les services revêtent donc un masque qui empêche de percevoir la vérité. Derrière le masque de la bienveillance, se dissimule le professionnel de l'industrie des services qui délimite son champ d'intervention spécifique dans le secteur de notre économie qui connaît le plus grand essor. Plus il peut identifier de besoins, plus il peut prospérer en y répondant. Ces spécialistes ont besoin de toujours plus de déficiences humaines. Il leur faut un grand « stock de clients » de telle sorte que la défection d'un groupe ne mette pas en danger leur commerce. Ils ont besoin de substituer à des solutions individuelles et de groupe le recours à des spécialistes des services aux personnes. En fin de compte, il faut que les besoins du client se confondent avec les siens et que ce dernier voit sa relation avec son bienfaiteur comme un lien

autonome, sans référence à des critères externes, et dont la seule existence est un gage de réussite.

LES CONVICTIONS INTÉRESSÉES DES AUDISTES

Selon les audistes, l'enfant ou l'adulte sourds a besoin de leurs services non du fait des pratiques ou de la législation audistes, mais de la nature même de la personne sourde. Celui-ci est non seulement différent de nous, et ce, de façons négatives très marquées, à en croire la psychométrie, mais en outre, ces différences sont jugées absolues. Elles tiennent à la surdité même, ce qui est une autre mystification permettant d'entourer de fumée la distribution du pouvoir : « L'indigène est incapable de naissance », observe Memmi (1984 : 107). Et la caractérisation des sourds par les audistes aboutit au même verdict. Ou bien leur regrettable situation est le résultat des pratiques de l'institution audiste, ce qui est impensable, ou bien elle est le résultat de l'incapacité innée du sourd à en tirer profit. Le principe de l'infériorité de naissance des sourds fonde toute l'institution audiste. Ainsi, le psychologue McCay Vernon écrit :

Il apparaît désormais que le comportement identifié comme caractéristique des enfants sourds [est] souvent un effet interactionnel entre la perte de l'ouïe et d'autres lésions du système nerveux central liées à la cause de la surdité (Vernon, 1982 : 24).

Dans ces conditions, il n'y a rien d'étonnant à ce que la personnalité, la socialisation et l'état cognitif des sourds soient si déplorables ! Il n'y a rien d'étonnant à ce que les professionnels de l'institution audiste soient si demandés ! Or, ces lésions cérébrales ne sont pas démontrables : un tout petit pourcentage en présente (2,1 % d'après une enquête [Wolff et Harkins, 1986]), mais ces supposées lésions sont les mêmes que celles que l'on peut déduire des prétendus mauvais résultats d'Afro-Américains à des tests de QI. Dans la même veine, un psychologue britannique faisant la critique de *The Deaf Experience*, recueil de textes classiques traduits du français et relatifs à l'éducation des sourds que j'ai publié, a rejeté mon affirmation selon laquelle les enfants sourds étaient plus instruits au XIX^e siècle, époque où un modèle culturel de la communauté sourde présidait aux pratiques pédagogiques : « Ce n'est pas l'absence [de la langue des signes] dans les écoles », écrivit-il, « qui est à l'origine de l'isolation sociale et des moins grandes chances de réussite des sourds : c'est la surdité même ! » (Webster, 1985).

Au-delà de son auto-justification et de la mystification, l'audisme a une autre raison de croire à l'infériorité fondamentale des sourds de culture. En effet, contrairement aux colonialistes et aux tenants de la suprématie des

Blancs, l'institution audiste a tout un secteur consacré au traitement de ce défaut, à sa mesure, à sa modification, à sa correction chirurgicale ; on médicalise la surdité de culture, ce qui demande une théorie biologique de l'infirmité des sourds. Les prétentions audistes selon lesquelles les sourds ont un défaut constitutionnel visent non seulement à légitimer le modèle de l'infirmité, et donc le rôle important de l'intervention des entendants dans la vie des sourds de culture, face à de sérieux doutes et à de maigres résultats, mais elles visent aussi à anéantir la prétention de la communauté sourde à jouir du statut de minorité linguistique et culturelle en droit d'assumer elle-même son présent et son avenir. Des recherches sur l'influence des minorités ont montré que l'image offerte par une minorité a une très grande incidence sur sa capacité de susciter le changement (Moscovici, Mugny et Van Avermaet, 1985). Les détenteurs du pouvoir peuvent s'opposer à ce changement en présentant la minorité sous un jour défavorable et en montrant, notamment, que ses membres ont une singularité qui explique naturellement leur attitude spéciale, non conformiste. Lorsque je suggérai au responsable de l'organisation d'une conférence sur l'implantation cochléaire des enfants que des leaders sourds figurent au nombre des orateurs, vu que les enfants concernés sont sourds, risquent fort d'utiliser l'ASL (la langue des signes américaine) et de vivre dans la communauté sourde, cet ORL me répondit qu'il était impossible de s'entretenir raisonnablement de ce sujet avec des adultes sourds – qui ne sont pas raisonnables.

Le recours à la psychologie est une stratégie destinée à saper l'influence d'une minorité, et l'individualisation en est une autre. Les entendants constituent la majorité. « C'est un monde d'entendants », disent-ils, signifiant par là que les sourds devraient se conformer à nos manières. Dans cette perspective, les sourds sont par contre un agrégat d'individus dans lequel chacun d'eux est différent. Aussi est-il très important de connaître le degré de « perte auditive » – important pour l'enfant, pour l'enseignant et pour les parents. Cette perte peut être totale, profonde, grave, modérée et légère. Mais ce sont là des termes approximatifs, et l'audiogramme permettra d'obtenir, pour chaque personne, la courbe unique des volumes sonores juste perceptibles en fonction de la hauteur des sons. Les sourds diffèrent aussi par leur étiologie : rubéole de la mère, hérédité, traumatisme à la naissance, prématurité ; ils diffèrent par l'existence de conditions handicapantes ; ils diffèrent dans les multiples dimensions des tests psychométriques, MMPI (inventaire multiphase de la personnalité, Minnesota), TAT (test de perception thématique), SAT (test de réussite scolaire), etc. Michel Foucault a remarqué qu'autrefois, seules les vies des détenteurs du pouvoir étaient étudiées. Mais « cette mise en écriture des existences réelles n'est plus une procédure d'héroïsation ; elle fonctionne comme procédure d'objectivation et d'assujettissement » (Foucault, 1984 : 203).

D'innombrables heures et de grosses sommes d'argent sont consacrées à la détermination de ces particularités audiologiques et psychométriques, alors qu'elles ne changent généralement pas grand-chose à ce que l'on peut faire au sourd et pour lui. Parce que, comme nous l'avons vu, le praticien sait très bien que ces données ne sont pas une bonne base d'intervention. Parce que souvent, il n'y a aucun lien entre les stratégies éducatives et les résultats à divers tests, et cela, à cause de ressources limitées. Alors, à quoi bon cette individualisation ? Elle sert à masquer et à nier la réalité communautaire de cette minorité linguistique et culturelle ; à affirmer que ses membres ne sont pas simplement différents, mais pathologiquement déviants. Quand on lui demanda pourquoi on fait toutes ces distinctions entre les sourds, un de leurs leaders français répondit :

[Parce que] notre nombre effraie les entendants. Ils préfèrent nous diviser plutôt que de nous traiter sur un pied d'égalité, en respectant nos droits. Les Blancs font la même chose avec les Noirs en matière d'apartheid : ils établissent des classifications savantes de pigmentation qui vont de la peau claire à la peau plus foncée. Quand une communauté majoritaire veut désintégrer une communauté minoritaire, elle commence toujours par fonder son travail de sape sur des arguments biologiques, racistes. Pour les Noirs, c'est le degré de couleur de leur peau. Pour les sourds, le degré de leur surdité (Grémion, 1990, p. 38).

Foucault souligne que l'examen psychologique impose sa marque sur ses sujets, qu'il « capte ceux-ci dans un mécanisme d'objectivation », mais aussi qu'il est lui-même « la cérémonie de cette objectivation » (Foucault, 1975 : 189). Cela me rappelle la photographie, que m'avait envoyée la *Kenya Society for Deaf Children*, d'un petit garçon sourd de huit ans dont j'avais accepté de financer la scolarisation. Bien qu'il allait dans une petite école de campagne pour les sourds, sans équipement électronique – et même sans fenêtres – Gideon portait d'énormes écouteurs qui, à eux deux, étaient plus gros que son visage. Les tests psychologiques, le casque et tout l'attirail de l'audisme – et en particulier les prothèses auditives – sont des objets symboliques. C'est pour cette raison que lors de l'ouverture de la Conférence internationale sur la langue des signes à Poitiers, en juillet 1990, le leader sourd français Jean-François Mercurio fit voler une prothèse en éclats à coups de marteau.

LA RÉSISTANCE DE LA CULTURE MINORITAIRE

L'histoire d'une culture se situe à l'opposé de la pseudo-étude psychologique et de l'individualisation. Dans plusieurs foyers africains, le soir, la famille se rassemble autour du feu et écoute les sages récits du père et la sagesse accu-

mulée par les pères de celui-ci, que l'on appelle l'histoire. Les enfants sourds qui grandissent au sein de la communauté sourde apprennent de leurs aînés et des adultes, en langage gestuel, ce que signifie être sourd, la vie des sourds des générations antérieures et, partant, la vie qu'ils pourront mener et le savoir de leur minorité, spécifique à sa situation, qui s'est accumulé au cours des siècles. Pourtant, dans l'historiographie africaine,

les citations [des indigènes] étaient réduites à des résumés [...]. Pour finir, ce sont les observateurs étrangers qui étaient cités, comme s'ils étaient les créateurs et les témoins de toute une culture (Jewsiewicki et Newbury, 1985 : 77).

De même, les auteurs entendants de livres sur l'éducation ou la psychologie des sourds ne citent que d'autres auteurs entendants. L'anglais (et le français) écrit a remplacé le récit oral des Africains et le récit signé des sourds. Au bout du compte, le sens même de la dimension historique de l'Afrique a été renié, tout comme celui de la communauté sourde. La seule histoire de l'Afrique est celle des Européens. D'après le politologue Ali Mazrui, les Américains blancs ont totalement détruit la capacité de la plupart des Afro-Américains à éprouver de la nostalgie pour leur culture, et ce jusqu'à une date encore récente (Mazrui, 1986).

L'institution audiste ne se préoccupe ni de l'héritage culturel de l'enfant sourd, ni de sa langue, qui est une des formes prises par cet héritage. Ils n'existent pas. Ce qui importe, en revanche, ce sont les programmes établis par les écoles pour cet enfant. Ils sont déterminés par ses résultats à des tests, lesquels sont censés prédire ce qu'il deviendra. Mais en réalité, c'est la décision de construire et de façonner le destin de l'enfant en termes de psychométrie, et non d'histoire, qui détermine le plus puissamment cet avenir que l'on prétend prédire. Ainsi, comme l'a dit Foucault, le pouvoir ne se borne pas à exclure et à réprimer ; il produit du réel. L'identification, les tests, la classification, l'institutionnalisation et l'intervention chirurgicale sont autant d'étapes successives sur la voie de l'expropriation de l'enfant sourd de son propre corps, de la « colonisation du corps », pour reprendre l'expression de Foucault. La conséquence des résultats à certains tests est que l'enfant sourd est placé dans des institutions spéciales avec des enfants affectivement perturbés ou arriérés mentaux et que les adultes sourds sont abusivement enfermés dans des institutions psychiatriques. Paradoxalement, de très bons résultats peuvent produire des effets tout aussi catastrophiques. Dans beaucoup d'écoles de quartier, on rejette le désir des parents que leur enfant sourd fréquente une école pour sourds : ses résultats aux tests montrent, dit-on, qu'il peut s'en sortir dans l'école publique du quartier. On ne veut pas introduire une orientation particulière dans son plan éducatif. Le plus grand méfait du pouvoir audiste, c'est son échec en matière d'éducation des enfants sourds.

« [L]es discours [...] forment systématiquement les objets dont ils parlent » (Foucault, 1969 : 49). Cette remarque est tout à fait terrifiante dans le cas des membres de la communauté sourde qui acceptent les récompenses que leur offre l'institution audiste s'ils portent l'emblème de l'infirmité. Si la communauté sourde nie sa réalité culturelle, linguistique, sociale et historique pour adopter un modèle d'infirmité, si elle agit systématiquement d'une manière qui valide et renforce la pratique actuelle de l'évaluation – laquelle conclut à son handicap psychologique et sensoriel –, la pratique actuelle du simulacre d'éducation – laquelle vise à enseigner à un enfant handicapé son rôle dans une société sans handicaps – et la pratique actuelle d'une médecine de la dernière chance – laquelle réalise ses cruelles prouesses technologiques sur cet enfant –, si la communauté sourde choisit d'apporter sa caution au discours tenu sur l'infirmité des sourds, alors elle deviendra effectivement infirme. Or, des stéréotypes négatifs travestis en science psychométrique, voilà qui est invalidant. Une éducation qui est gérée de façon à nier l'identité de l'enfant, qui n'utilise pas sa langue et l'isole de ses semblables, voilà qui est invalidant. Et une chirurgie et une technologie qui renforcent ces pratiques d'individualisation et de médicalisation, voilà aussi qui est invalidant.

Bien entendu, la communauté sourde résiste au déni anti-historique et individualisant de son existence. C'est pourquoi l'Association nationale des sourds des États-Unis (NAD) a filmé, dès les débuts du cinéma muet, les plus grands orateurs sourds du pays tandis qu'ils racontaient avec éloquence leur lutte et leur époque en langue des signes américaine. C'est pourquoi elle a financé la préparation et la publication de l'important ouvrage *Deaf Heritage : A Narrative History of Deaf America* en 1981 (Gannon, 1981). C'est pourquoi les organisations de sourds ne se lassent pas de dénoncer l'infâme Congrès de Milan, en 1880, où les éducateurs entendants d'enfants sourds décidèrent d'interdire la langue des signes dans leurs écoles, aux quatre coins du monde (Lane, 1992a). C'est pourquoi la NAD a proposé, à l'occasion du centenaire de ce congrès, que la résolution de Milan soit désavouée. Fidèles à leur tradition, des leaders entendants contemporains de l'éducation des sourds refusèrent même que l'on vote sur cette proposition ou qu'elle soit imprimée parmi les autres résolutions dans les Actes du Congrès (Stewart, 1990). Et c'est pourquoi la NAD a attaqué la libre commercialisation des implants cochléaires pour jeunes enfants sourds (*National Association of the Deaf*, 1991).

LES INDIVIDUS AU SEIN DE STRUCTURES OPPRESSIVES

Tout comme le rejet du colonisé est préjudiciable au colonisateur, le rejet de la communauté sourde et de l'univers qui s'y rattache a de graves conséquences

pour l'audiste. Étant donné que les audistes ne reconnaissent ni l'histoire, ni la culture, ni la langue des sourds, ils ne peuvent les partager. De toute façon, eux, c'est à la culture, à la langue et aux valeurs des entendants qu'ils sont soumis. Aussi ne peuvent-ils pas vraiment communiquer avec les gens au milieu desquels ils ont choisi de vivre sur le plan professionnel. Et bien entendu, l'audiste déplore un certain manque de gratitude envers ses efforts. N'a-t-il pas toujours respecté la dignité et les droits des sourds, et même travaillé pour que les autres en fassent autant ? Il aimerait en être un peu plus généreusement récompensé. Or, il est simplement normal qu'un droit soit respecté ; il n'y a aucune raison de faire preuve de gratitude parce qu'il est reconnu ; ce qui est justifié, c'est de s'indigner s'il ne l'est pas. Si l'audiste se rend compte qu'il usurpe le rôle d'un sourd, s'il comprend qu'il a avec les sourds un rapport structurel d'opresseur à opprimé, il peut en venir à éprouver du ressentiment à l'égard de ceux dont la seule existence le met dans cette situation. « Dans l'ensemble, les professeurs des malentendants ne sont pas heureux d'enseigner », indique une étude sur l'attitude de quelques 200 professeurs d'enfants sourds (Moore, 1991).

En montrant que les relations institutionnalisées entre deux groupes sont oppressives, on révèle comment les structures sociales jouent au détriment des deux parties. Il y a beaucoup de victimes, et peu de bourreaux. Quand on analyse la matrice des rapports de force au sein de ces institutions, a écrit Foucault, « la logique est encore parfaitement claire, les visées déchiffrables, et pourtant il arrive qu'il n'y ait plus personne pour les avoir conçues et bien peu pour les formuler » (Foucault, 1976 : 25). Les intéressés ne peuvent maîtriser ces rapports et sont souvent inconscients de leur existence. « Les gens savent ce qu'ils font ; souvent, ils savent pourquoi ils le font ; mais ce qu'ils ne savent pas, c'est l'effet de ce qu'il font » (Foucault, 1983 : 187). Certes, il y a des individus qui essaient, par leurs actes et leurs paroles, de ne pas se comporter de façon oppressive, mais il est dans la nature des choses qu'ils n'y parviennent qu'en partie. Dans un cadre de référence donné, au niveau microscopique, on peut distinguer des actes d'oppression intentionnels et d'autres non intentionnels, mais aussi différents degrés d'oppression : les individus et les groupes ne sont pas tous volontairement oppressifs, et ils n'oppriment pas non plus tous autant. De plus loin, au plan macroscopique, on peut cependant voir qu'il n'y a ni vilains, ni héros. Les relations structurelles d'oppression sont le résultat de forces historiques comme l'appropriation du corps par l'État, la prise de pouvoir croissante de la médecine, le darwinisme social, l'eugénisme, l'escalade de la psychométrie, l'ethnocentrisme, la formation de nouveaux états et l'inégale répartition des richesses et du pouvoir. Comme le dit Memmi, une personne peut choisir de ne pas avoir affaire aux opprimés, mais une fois qu'elle a accepté de s'en occuper, elle ne peut refuser les conditions liées à cet engagement, qui sont antérieures à sa naissance et lui

survivront probablement. Il n'y a donc pas de bons et de mauvais membres de la classe oppressive, mais seulement ceux qui acceptent leur situation d'opresseurs et quelques-uns qui ne l'acceptent pas. L'un d'eux, un renégat, peut lutter pour une plus juste répartition du pouvoir, mais « ces privilèges qu'il dénonce à mi-voix, il en participe, il en jouit » (Memmi, 1966). Les oppresseurs sont furieux contre lui, parce que ses actes mettent en question la validité des leurs. Le renégat peut aller plus loin pour entrer dans la caste des opprimés, mais il n'est pas l'un d'eux et ne veut pas vraiment l'être, car ils sont différents. Alors, que peut faire un entendant de bonne volonté ? Karl Marx disait de l'intelligentsia bourgeoise qu'elle avait pour tâche d'accélérer la révolution.

La révolution de Gallaudet fut un grand choc pour l'Amérique du Nord et l'Europe de l'Ouest (Gannon, 1989). Nous savions qu'il existait des minorités linguistiques opprimées, mais nous ne savions pas que la communauté sourde en faisait partie. Nous pensions faire tout ce qu'une société éclairée pouvait faire pour les sourds. Il nous paraît inacceptable que les enfants sourds soient privés de véritable éducation et que les adultes sourds ne puissent intervenir dans cette éducation et au sein d'autres professions au service des sourds ; mais aussi que les conseils des sourds ne soient ni pris en compte ni même recherchés dans des domaines vitaux pour eux et que tout cela se passe sous nos yeux et en grande partie avec nos impôts. Nous sommes mal à l'aise parce que sans notre indifférence collective, l'institution audiste ne pourrait commettre des actions qui condamnent les sourds – et elle-même – et qui déshonorent le reste de notre société. Les mots de Jean-Paul Sartre semblent nous accuser lorsqu'il écrit : « Votre passivité ne sert qu'à vous ranger parmi les oppresseurs » (Sartre, 1961 : 25).

Que pouvons-nous faire pour réduire l'oppression des sourds par les professionnels entendants ? Prenons le cas de la recherche sur la psychologie des enfants et adultes sourds, car les remèdes nécessaires sont peut-être généralisables. Comment pouvons-nous protéger la recherche sur les sourds du paternalisme structurel qui régit la formation des professionnels, le financement de leurs travaux, leur accès à leurs sujets, la publication de leurs résultats, etc. ? La solution la plus efficace, selon moi, consisterait à faire participer les sourds eux-mêmes à tous les niveaux de l'édifice. Nous devons établir une stratégie de recrutement et de formation d'un nombre bien plus élevé de directeurs de projets de recherche sourds. Nous devons nous adresser en priorité à la communauté sourde afin de trouver des conseillers et des collaborateurs pour concevoir et réaliser des recherches ainsi que des assistants en matière de collecte et d'analyse des données. Enfin, nous devons nous faire guider par elle dans l'interprétation des résultats. Les Africains contribuent aux recherches en sciences sociales en Afrique, et ce avec vigueur, originalité et perspicacité, tout en demandant des comptes à leurs collègues

non africains. L'ancien paternalisme des africanistes européens n'est plus de mise. L'étude des sourds ne devrait-elle pas s'engager dans la même voie ?

BIBLIOGRAPHIE

- CHESS, S. et P. FERNANDEZ (1980). « Do Deaf Children Have a Typical Personality ? », *Journal of the American Academy of Child Psychiatry*, vol. 19, 654-64.
- FOUCAULT, M. (1975). *Surveiller et punir : Naissance de la prison*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT, M. (1969). *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT, M. (1976). *Histoire de la sexualité : I. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT, M. (1983) dans DREYFUS et P. RABINOV, (sous la direction de), *Beyond Structuralism and Hermeneutics*, 2^e édition, Chicago, University of Chicago Press.
- GANNON, J. (1981). *Deaf Heritage*, Silver Spring, National Association of the Deaf.
- GANNON, J. (1989). *The Week the World Heard from Gallaudet*, Washington, D.C., Gallaudet University Press.
- GRÉMION, H. (1990). *La Planète des sourds*, Paris, Messinger.
- HARRY, B. et P.E. DIETZ (1985). « Offenders in a Silent World : Hearing-Impairment and Deafness in Relation to Criminality, Incompetence, and Insanity », *Bulletin of the American Academy of Psychiatry and Law*, vol. 13, n° 1, 85-96.
- HUMPHRIES, T. (1977). *Communicating Across Cultures (Deaf/Hearing) and Language Learning*, thèse de doctorat, Union Graduate School, Cincinnati, Ohio.
- JEWSIEWICKI, B. et D. NEWBURY (1985). *African Historiographies*, Beverly Hills, CA, Sage.
- LANE H. (1986). *When the Mind Hears : A History of the Deaf*, New York, Random House.
- LANE, H. (1992a). *Quand l'esprit entend : Histoire de la surdité*, Paris, Éditions O. Jacob (traduction française de Jacqueline Henry).
- LANE, H. (1992b). *The Mask of Benevolence : Disabling the Deaf Community*, New York, Knopf.
- LEBUFFE, F. P. et L. A. LEBUFFE (1979). « Psychiatric Aspects of Deafness », *Primary Care*, vol. 6, n° 2, 295-310.
- LEVINE, E. (1981). *Ecology of Early Deafness*, New York, Columbia University Press.
- MAZRUI, A. (1986). *The Africans : A Triple Heritage*, Boston, Little, Brown.
- MCCRACKEN, K. (1987). « 85 at TSD Suspended in Sign Language Dispute », *Knoxville Journal*, 5 octobre 1987, pp. 1, 10.
- MEMMI, A. (1966). *Portrait du colonisé*, Paris, Pauvert.
- MEMMI, A. (1984). *Dependence*, Boston, Beacon Press.
- MOORES, D. (1991). *Dissemination of a Model to Create Least Restrictive Environments for Deaf Students*, rapport inédit pour le National Institute on Disability and Rehabilitation Research, Center for Studies in Education and Human Development, Gallaudet Research Institute, Gallaudet University.

- MOSCOVICI, S., MUGNY, G. et E. VAN AVERMAET (1985). *Perspectives on Minority Influence*, New York, Cambridge University Press.
- NATIONAL ASSOCIATION OF THE DEAF, COCHLEAR IMPLANT TASK FORCE (GROUPE DE TRAVAIL SUR LES IMPLANTS COCHLÉAIRES) (1991). « Cochlear Implants in Children », article exposant la position de la National Association of the Deaf, 2 février 1991 et reproduit dans THE NATIONAL ASSOCIATION OF THE DEAF, *Broadcaster*, 13, mars 1991, 1.
- SAID, E. (1989). « Representing the Colonized : Anthropology's Interlocutors », *Critical Inquiry*, 15, 205-25.
- SARTRE, J. P. (1961). « Introduction à F. Fanon », *Les damnés de la terre*, Paris, Maspero.
- STEWART, L. (1990). « The Great Rochester Snub of 1990 », *NAD Broadcaster*, 12.
- THEBAULT, D. (1959). « Langue arabe et parlers maghrébins », *Cahiers nord-africains*, 74, août-septembre.
- VERNON, M. (1982). « Multi-Handicapped Deaf Children : Types and Causes » dans TWEEDIE, D. et B. H. SHROYER (sous la direction de), *The Multi-Handicapped Hearing Impaired*, Washington, D. C., 11-28.